

S.I.VO.S

(Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire)
Regroupement **P**édagogique **I**ntercommunal
CASTELNAU – **E**SCALES – **T**OUROUZELLE

PROTOCOLE SANITAIRE **à compter du 25 janvier 2021** **ACCUEIL GARDERIE / CANTINE**

Il nous faut désormais apprendre à vivre et pour ce qui nous concerne plus immédiatement, à accueillir les enfants aux temps du Coronavirus. Cela impose d'appliquer rigoureusement les gestes barrières, d'être attentif à l'apparition de symptômes et généralement de repenser nos manières de faire.

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants en garderie et cantine en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'enfant ou dans la famille de l'enfant. **Les parents sont notamment invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'accueil périscolaire.** En cas de symptômes ou de fièvre (38° et plus) l'enfant ne pourra être accueilli. Les personnels du service périscolaire procéderont de la même manière.

Les agents seront dotés de masques. Le port du masque est obligatoire pour les enfants de 6 ans et plus. Pour les enfants scolarisés en maternelle, celui-ci est proscrit. Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence, partout, par tout le monde. Ce sont les mesures de prévention individuelle les plus efficaces actuellement contre la propagation du virus.

Le lavage des mains sera réalisé, à minima :

- A l'arrivée ;
- Avant et après chaque repas ;
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
- Le soir avant de rentrer chez soi.

REPAS

Déroulement de la pause méridienne :

- le port du masque est obligatoire pour le personnel et les élèves, même lorsqu'ils sont assis, tant qu'ils ne consomment pas un plat ou une boisson ;
- selon les effectifs, le foyer municipal de Castelnau d'Aude peut être utilisé à la restauration scolaire conformément aux exigences gouvernementales
- l'aération de la cantine ou du foyer municipal de Castelnau d'Aude est fréquente ;
- le non-brassage entre élèves de classes différentes est impérativement respecté (les élèves d'une même classe déjeunent ensemble, toujours à la même place, en maintenant une distance d'au moins 1m avec ceux des autres classes) ;
- l'organisation des services est adaptée pour limiter les flux et la densité d'occupation ;

MESURES DE PRECAUTION

Si un cas de Covid-19 est identifié au sein de notre structure, les mesures de précaution suivantes seront mises en œuvre :

- Isolement de l'enfant malade dans l'attente qu'un parent vienne le chercher ;
- Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et des objets potentiellement touchés par l'enfant dans les 48 heures précédant son isolement ;
- Information des personnels et des parents ayant pu rentrer en contact avec l'enfant malade.

NETTOYAGE ET DÉSINFECTION DES LOCAUX ET MATÉRIELS

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus :

- Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux etc..) est réalisé au minimum une fois par jour
- Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers ou autres espaces communs (comme les poignées de portes) est réalisé plusieurs fois par jour
- Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service
- La désinfection totale des locaux est réalisée deux fois par semaine au moyen d'une machine à pulvérisation de produits virucide
- La ventilation des pièces est faite de façon régulière.